

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 21 mars à 18h00, les associés de la société 4P. CONSEILS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sis 17, rue Gambetta 92420 VAUCRESSON, sur convocation régulière, adressée à tous les associés le 21 février 2025.

Sur invitation du gérant, l'Assemblée procède à :

1 – ELECTION DU PRESIDENT ET CONSTITUTION DE SON BUREAU

L'Assemblée élit :

- Président, monsieur PESQUE Floris, élu à l'unanimité des voix.
- Scrutateur, madame PESQUE Pascale, élue à l'unanimité des voix.

La société 4P. CONSEILS est représentée par monsieur PESQUE Philippe, gérant. Il assure les fonctions de secrétaire.

Le bureau régulièrement constitué certifie la présence de l'intégralité des associés, représentant la totalité des voix attachées aux parts sociales, à savoir :

- madame PESQUE Pascale, 10 parts sociales.
- monsieur PESQUE Floris, 25 parts sociales.
- madame PESQUE, épouse CHARDON, Amandine, 25 parts sociales.
- monsieur PESQUE Philippe, 40 parts sociales.

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

2 – RAPPELS SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIES

Le gérant rappelle les règles générales concernant ses propres droits et obligations ainsi que ceux incombant à chaque associé de la société.

3 – COMPTE BANCAIRE DE LA SOCIETE

La société dispose d'un compte bancaire ouvert auprès de la Société Générale de Vaucresson.

Selon l'article 14 des statuts de la société, le gérant rappelle l'utilisation qu'il fait relativement à toute opération financière concernant ce compte bancaire.

Monsieur PESQUE Floris, assurant la suppléance du gérant, dispose des mêmes droits.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 – EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES

Après avoir obtenu du gérant les informations et explications demandées, l'Assemblée Générale prend acte qu'elle aura à approuver les comptes de l'exercice 2024, clos le 31/12/2024 -selon l'article 23 des statuts- leurs répartitions ainsi que la situation de trésorerie arrêtées à la clôture de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 – PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

Le gérant propose l'affectation du résultat de l'exercice 2024.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6 – RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7 – QUITUS AU GERANT DE SA GESTION

Le gérant expose sa gestion effectuée au titre de l'année 2024. L'Assemblée Générale statue et donne quitus plein et entier au gérant pour sa gestion durant l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8 – REMUNERATION DU GERANT

En conformité avec l'article 16 des statuts de la société, le gérant ne recevra aucun traitement annuel fixe ou proportionnel. Il ne sera donc pas salarié par la société.

Par contre, les frais qu'il engagera – de représentation, de voyage, de déplacement ainsi que, plus généralement, tous ceux concourant au bon fonctionnement de la société – lui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Cette décision vaut également pour monsieur PESQUE Floris qui assure, en tant que de besoin, et continuera de le faire, la suppléance de la gérance de la société.

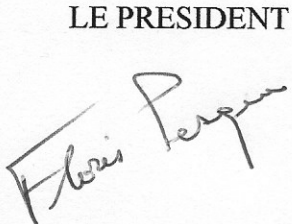
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9 – QUESTIONS DIVERSES

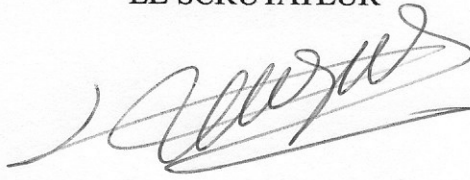
Néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h10. De tout ce que dessus, il a été établi le présent Procès Verbal dont l'original a été signé par les membres du bureau.

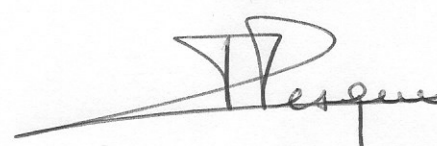
LE PRESIDENT

 Floris Pesque

LE SCRUTATEUR



LE SECRETAIRE



SARL 4P. CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON

ASSEMBLEE GENERALE du 21 mars 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2024

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 32.261 € de l'exercice de la manière suivante :

Origine du résultat :

Report à nouveau	29.834 €
Bénéfice de l'exercice	32.261 €
TOTAL	62.095 €

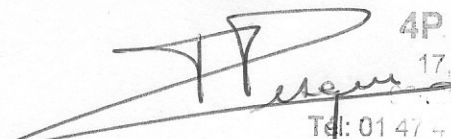
Affectation proposée :

Dividendes	000 €
Dotation réserve légale (totalité du capital social effectuée en 2005)	000 €
Report à nouveau	62.095 €
TOTAL	62.095 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle que la société, créée en novembre 2004, ayant clos son premier exercice relatif à 2005, n'a distribué aucun dividende au titre des exercices des trois années précédentes, à savoir 2021, 2022 et 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant


4P. CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON
Tel: 01 47 41 12 04 - 06 13 11 22
RCS Nanterre 479 453 057 00019

SARL 4P. CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON

ASSEMBLEE GENERALE du 24 mars 2025

Proposition d'affectation du résultat de l'année 2024 soumise à l'assemblée générale

Le gérant propose d'affecter le bénéfice de 32.261 € de l'exercice 2024 de la manière suivante:

Origine du résultat :

Report à nouveau	29.834 €
Bénéfice (perte) de l'exercice	32.261 €
TOTAL	62.095 €

Affectation proposée :

Dividendes	000 €
Dotation réserve légale (totalité du capital social)	000 €
Report à nouveau	62.095 €
TOTAL	62.095 €

Certifié conforme
Le Gérant



4P CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON
Tél: 01 47 41 55 34 - 06 13 11 49 37
RCS Nanterre 479 459 067 00019

SARL 4P. CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON

ASSEMBLEE GENERALE du 21 mars 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2024

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 32.261 € de l'exercice de la manière suivante :

Origine du résultat :

Report à nouveau	29.834 €
Bénéfice de l'exercice	32.261 €
TOTAL	62.095 €

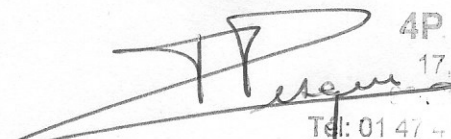
Affectation proposée :

Dividendes	000 €
Dotation réserve légale (totalité du capital social effectuée en 2005)	000 €
Report à nouveau	62.095 €
TOTAL	62.095 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle que la société, créée en novembre 2004, ayant clos son premier exercice relatif à 2005, n'a distribué aucun dividende au titre des exercices des trois années précédentes, à savoir 2021, 2022 et 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant


4P. CONSEILS
17, rue Gambetta
92420 VAUCRESSON
Tel: 01 47 41 10 04 - 06 13 11 20 11
RCS Nanterre 479 453 057 00013

Désignation de l'entreprise		Liasse Fiscale 2015 RSS		92420 VAUCRESSON		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		17 Gambetta					
Numéro SIRET *		47945906700019					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2024	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	93 679	086	93 679	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	93 679	098	93 679	
	Total général (I + II)		110	93 679	112	93 679	
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		100		
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		10		
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				
	Report à nouveau		134		29 834		
	Résultat de l'exercice		136		32261		
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142		62 205		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	102			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 9 025)		172	14 718			
	Comptes courants d'associés		173	16 654			
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	31 474				
Total général (I + II + III)		180	93 679				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, septies A-bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise		Liasse Fiscale 2015 RSS		Néant ☐ *					
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
		Services			217		218		75 184		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230				
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		75 184		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stock (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		3 624		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242		33 339		
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243				244		5 960		
	Rémunérations du personnel*						250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
	Dotations aux amortissements* : (dont amortissement du fonds de commerces :)						254				
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
		Total des charges d'exploitation (II)				264		42 923			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		32 261			
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)		294			
						Produits exceptionnels (IV)		290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348								
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		32 261			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		32 261		314			
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)				324		5 693				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs Liquidatives sur OPC		248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration(art.239 sexies D)		249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44 octies A)		987		342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quinquies A		181		JEI (44. sexies A)		989				
	ZRD (44.terdecies)		127		ZRR (44 quindercies)		138				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer		344				
	ZFANG (44.quaterdecies)		345								
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement priori.		993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346				350	
		Déduction Exceptionnelles :		- art.39 decies		655					
				- art.39 decies A		643					
				- art.39 decies B		645					
				- art.39 decies C		647					
				- art.39 decies D		648					
				- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641					
				- art.39 decies F		990					
- art.39 decies G		649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		37 954		354			
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356						
	Déficits antérieurs reportables: * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		37 954		372			

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **Liasse Fiscale 2015 RSS**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	36 921	472		474		476	36 921	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	36 921	492		494		496	36 921	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	36 921	562		564		566	36 921
TOTAL		570	36 921	572		574		576	36 921

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

©Logiciel IMTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Co de général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **Liasse Fiscale 2015 RSS**

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : **Liasse Fiscale 2015 RSS**

Exercice ouvert le : **01/01/2024** et clos le : **31/12/2024** Données en nombre de mois **12**

Néant ☐

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite		
Total 1 + Total 2 + Total 3	137	

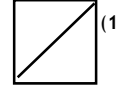
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

N° de dépôt

000000 0000 00

31/12/2024

N° SIRET

47945906700019

0000 000000 00 0°00000000

Liasse Fiscale 2015 RSS

A00000 (voie)

17

Gambetta

C000 000000

92420

V0000

VAUCRESSON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille PESQUE Prénom(s) PHILIPPE
Nom d'usage % de détention 40 Nb de parts ou actions 40
Naissance : Date 02071955 N° Département 99 Commune BAMAKO Pays ML
Adresse : N° 17 Voie RUE GAMBETTA
Code Postal 92420 Commune VAUCRESSON Pays FR

Titre (2) M Nom de famille PESQUE Prénom(s) FLORIS
Nom d'usage % de détention 25 Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date 07111986 N° Département 67 Commune SAVERNE Pays FR
Adresse : N° 19 Voie RUE LOUISE MICHELLE
Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Liasse Fiscale 2015 RSS

N° SIRET

47945906700019

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) **MME** Nom de famille **PESQUE** Prénom(s) **AMANDINE**
Nom d'usage **CHARDON** % de détention **25** Nb de parts ou actions **25**
Naissance : Date **16081983** N° Département Commune Pays
Adresse : N° **59** Voie **AVENUE DE SUFFREN**
Code Postal **75007** Commune **PARIS** Pays **FR**

Titre (2) **MME** Nom de famille **KIEGER** Prénom(s) **PASCALE**
Nom d'usage **PESQUE** % de détention **10** Nb de parts ou actions **10**
Naissance : Date **11061960** N° Département Commune Pays
Adresse : N° **17** Voie **RUE GAMBETTA**
Code Postal **92420** Commune **VAUCRESSON** Pays **FR**

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

47945906700019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Liasse Fiscale 2015 RSS

ADRESSE (voie)

17

Gambetta

CODE POSTAL

92420

VILLE

VAUCRESSON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice ouvert le	01/01/2024	Et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	☐	Régime réel normal	☐		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case	☐				
A IDENTIFICATION Liasse Fiscale 2015 RSS			Adresse du siège social		
Désignation, SIRET, Adresse de la société : 17 Gambetta 92420 VAUCRESSON 47945906700019					
Ancienne adresse : (en cas de changement)			B ACTIVITE		
			Activités exercées :		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		Résultats nets de cession / concession / sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
37 954					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérés (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur	
France Ruralités Revitalisation FRR Art 44 quinquies A		Zone franche d'activité NG, art. 44 quaterdecies		Zone de développement prioritaire Art. 44 septdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		Autres dispositifs	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé :					
ECF : Désignation du prestataire :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA :			Date : 28042025		
			Lieu :		
			Qualité et nom du signataire :		
CGA			Viseur Conventionné		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 Bis 2025

Désignation de l'entreprise **Liasse Fiscale 2015 RSS**

et Date de clôture de l'exercice **31/12/2024**

K — DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

L — CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputées sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisées au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M — CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : Liasse Fiscale 2015 RSS
Adresse : 17 Gambetta

92420 VAUCRESSON

du : 01/01/2024
au : 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)		DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		À _____ le Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		Liasse Fiscale 2015 RSS				
N° d'identification (SIRET)		47945906700019		Exercice social		31/12/2024
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)						
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues						
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense		Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
			TOTAL (2)			
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues						
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense		Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
			TOTAL (3)			
Rémunérations de services, payées ou dues						
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense		Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
			TOTAL (4)			
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B						(1) - [(2)+(3)+(4)]
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.						